

Substances psychoactives et conduite

Alcool, cannabis et médicaments

Alcool, cannabis et certains médicaments peuvent altérer la vigilance, les réflexes et la capacité à réagir rapidement au volant — parfois plusieurs heures après leur consommation.

QUELQUES CHIFFRES-CLÉS

0,5

g/L — taux légal maximum,
soit environ 2 à 3 verres
standard

×8

Risque d'accident multiplié
avec l'alcool seul

×29

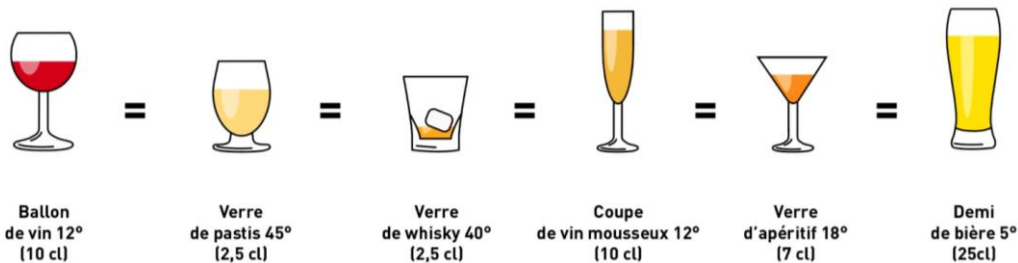
Risque multiplié avec alcool
associé au cannabis

0,15

g/L éliminé par heure en
moyenne — l'élimination est
lente

L'ALCOOL — CE QU'IL FAUT SAVOIR ET RETENIR

Un verre standard = 10g d'alcool par verre



i Les doses "maison" sont souvent plus importantes que les doses dites standard.



i Dormir, boire de l'eau ou manger ne fait pas baisser plus vite l'alcoolémie.

CANNABIS ET AUTRES SUBSTANCES



Allongement du temps de réaction



Diminution de la vigilance et des réflexes



Mauvaise appréciation des distances



Prise de risques et désinhibition

Substances psychoactives et conduite

Alcool, cannabis et médicaments

Alcool, cannabis et certains médicaments peuvent altérer la vigilance, les réflexes et la capacité à réagir rapidement au volant — parfois plusieurs heures après leur consommation.

MÉDICAMENTS — NIVEAUX DE RISQUE



Soyez prudent

Risque faible. Vigilance recommandée avant de conduire



Soyez très prudent

Risque modéré. Éviter les situations de conduite complexes.



Ne pas conduire

Conduite formellement déconseillée.

- Vérifier le pictogramme de niveau de risque sur la boîte avant de prendre le volant.
- Ne jamais modifier ou arrêter un traitement sans avis médical.
- Demander conseil à un professionnel de santé en cas de doute sur les effets sur la conduite.
- Porter une attention particulière à l'automédication — les effets peuvent être sous-estimés.
- Certains médicaments peuvent rester actifs plusieurs heures après leur prise.

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Déplacements professionnels

- Tout déplacement dans le cadre du travail engage la responsabilité du professionnel et de l'établissement.
- Un accident sous l'effet d'une substance peut avoir des conséquences disciplinaires et pénales.

Traitements en cours

- Informer son médecin de ses activités incluant de la conduite.
- Le médecin du travail peut être consulté pour tout questionnement sur l'aptitude à conduire.



Alcool, stupéfiants et certains médicaments peuvent diminuer la vigilance et augmenter le risque d'accident.

Au moindre doute, ne pas prendre le volant et contacter un professionnel de santé,